

Description

La présente invention a pour objet un nouveau ruban tissé, notamment pour ceinture, lanière, sangle, anse de sac à porter, bracelet de montre, dont une extrémité au moins est destinée à être ancrée à distance réglable à une boucle avec ardillon.

Actuellement, lorsque l'on réalise un objet ou un article comme ceux que l'on vient de citer en utilisant un ruban tissé on ne se contente pas de faire des trous dans ce ruban pour permettre à l'ardillon de passer.

En effet, pour que l'ardillon puisse toujours être facilement introduit dans les trous, sans risquer de passer à côté, et pour que le tissu résiste bien aux tractions de l'ardillon il faudrait que ce tissu soit constitué de fils très raides et très serrés.

Or, il est vrai qu'il est toujours souhaitable ou nécessaire que l'objet ou l'article en question présente une bonne raideur en largeur mais pas en longueur.

Par conséquent, ce que l'on fait, c'est que l'on choisit un tissu qui permet de répondre à cette double exigence de rigidité en largeur et de souplesse en longueur et que l'on opte ensuite pour l'une des deux possibilités suivantes :

La première c'est de percer effectivement des trous dans le ruban tissé et de les entourer par des œilletons.

La deuxième c'est de fixer au bout du ruban une bande en un matériau plus résistant que lui, par exemple en cuir naturel ou synthétique, et de percer des trous dans celle-ci.

Ces deux solutions ont deux inconvénients en commun : elles augmentent nettement le prix de revient de l'objet ou de l'article et elles ne permettent pas un réglage fin de la longueur de celui-ci, à cause des espaces relativement grands qu'il faut quand même prévoir entre les trous.

De plus, la première solution a un autre inconvénient. C'est qu'en interrompant à leur emplacement la continuité des fils de chaîne et de trame les trous compromettent la résistance mécanique du ruban.

Cela dit, si on lit le brevet français No 1 512 865 qui a été demandé le 28 février 1967 on s'aperçoit qu'il y a longtemps que l'on a pensé à réaliser un ruban avec des fils de trame sensiblement équidistants disposés dans le sens de sa largeur et des fils de chaîne dans le sens de sa longueur et de prévoir une zone longitudinale étroite totalement dépourvue de fils de chaîne pour le passage d'un ardillon, et ceci précisément pour supprimer les inconvénients de la première solution dont on vient de parler.

Le problème, c'est que l'on ne trouve dans ce document aucun détail en ce qui concerne la nature des fils et le ou les modes de tissage parti-

culiers qu'il faudrait employer pour que le ruban en question réponde à toutes les exigences que l'on a indiquées.

D'après le titulaire ce ruban peut avoir n'importe quelle contexture mais il est bien clair que cela n'est pas vrai. Si il en était ainsi des rubans de ce genre ou des articles faits avec eux se trouveraient certainement dans le commerce depuis longtemps.

La présente invention a pour but d'apporter une solution qui permette de passer de cette idée que l'on trouve dans le brevet français No 1 512 865 à une réalisation concrète.

L'invention vise également à ce que cette solution permette d'aboutir à un ruban qui puisse être fabriqué en très grand nombre et à un prix de revient très bas.

Ces buts sont atteints grâce au fait que dans le ruban selon l'invention qui comprend lui aussi des fils de trame et des fils de chaîne disposés respectivement dans le sens de sa largeur et de sa longueur et qui présente lui aussi dans une partie étroite de sa largeur une zone destinée à être ancrée à la boucle avec ardillon dans laquelle le tissage est moins serré qu'ailleurs, mais sans pour cela que les fils de chaîne soient forcément absents de cette zone, les fils en trame sont des fils qui sont réalisés au moins partiellement en matière synthétique et au fait qu'il est tissé de façon que les fils de trame soient réunis par paires de fils contigus par les fils de chaîne.

Ainsi les fils de trame confèrent au ruban la raideur voulue en largeur et les fils de chaîne sa souplesse en longueur.

De plus, le fait de réunir les fils de trame par paires présente deux avantages :

Premièrement, ces fils résistant mieux aux tractions de l'ardillon que si ils étaient régulièrement répartis dans le sens de la longueur du ruban, comme c'est le cas dans le brevet français précité.

Deuxièmement, on crée de cette façon de petits espaces entre les paires dans lesquels l'ardillon peut facilement pénétrer tout en continuant à offrir la possibilité d'un réglage pratiquement continu de la longueur du ruban.

En ce qui concerne les fils de trame il est souvent préférable d'utiliser des fils pleins, entièrement en matière synthétique mais on peut aussi faire appel dans certains cas à des fils mixtes composés d'une âme en fibre naturelle et d'une gaine en matière synthétique.

Pour ce qui est des fils de chaîne le choix est très vaste. Il peut s'agir par exemple de fils constitués de très fines fibres agglomérées et / ou légèrement torsadées, naturelles ou artificielles.

D'autre part, pour obtenir un tissage moins serré dans la partie étroite on peut par exemple s'arranger pour que les fils de chaîne y soient

moins rapprochés les uns des autres que dans les autres parties ou pour que les fils de trame passent à cet endroit d'un même côté des fils de chaîne.

Si l'on opte pour la solution qui consiste à ne pas prévoir de fils de chaîne dans la partie étroite on peut tisser de chaque côté de celle-ci un fil de chaîne plein, mince et raide ou une paire de fils contigus de ce genre qui passe alternativement de l'un à l'autre côté des paires consécutives de fils de trame. De cette façon on accentue le raidissement des fils de trame dans la région centrale du ruban et on empêche les autres fils de chaîne, qui sont beaucoup plus souples, de s'étaler dans la partie étroite.

Enfin, il est bien clair que l'on peut très largement diversifier l'aspect du ruban en utilisant des fils de différentes couleurs et différents modes de tissage.

D'autres caractéristiques et avantages du ruban selon l'invention apparaîtront à la lecture de la description qui suit de quatre formes possibles d'exécution choisies simplement à titre d'exemples et qui sont particulièrement bien adaptées pour la réalisation d'un bracelet de montre. Cette description se réfère au dessin annexé sur lequel les figures 1 à 4 sont des vues en plan d'une partie du ruban sous ces quatre formes d'exécution.

La trame du ruban représenté à la figure 1 est constituée par un fil unique 1, continu, mince, plein et en matière synthétique résistante. Le fil 1 est replié sur lui-même, successivement sur chacun des bords du ruban, comme on le voit en particulier en 2 et 3, sur le bord du bas du ruban. Il constitue ainsi des paires de fils de trame 4, 5 contigus, régulièrement espacées les unes des autres, dont seules toutes les deux paires sont visibles au dessin, les paires intermédiaires apparaissant au revers de la partie du ruban représentée au dessin.

La chaîne de ce ruban est composée de deux couches de fils 6, 7, 8, 9 superposés, constitués chacun de très fines fibres agglomérées et/ou légèrement torsadées. Seuls ceux de la couche supérieure sont visibles au dessin. Ainsi, le fil de chaîne 6 de la couche supérieure passe alternativement par-dessus trois paires consécutives de fils de trame contigus, puis sous la paire de fils de trame suivante. Tout les deux fils de chaîne de cette couche supérieure passent sur et sous les mêmes paires de fils de trame contigus que le fil 6. Quant au fil de chaîne 7, comme tout les deux autres fils de chaîne de la couche supérieure, il passe alternativement sous la paire de fils de trame contigus, qui se trouve au milieu de celles sur lesquelles passe le fil 6, puis sur les trois paires consécutives suivantes de fils de trame contigus.

En ce qui concerne les fils de chaîne de la couche inférieure, chacun d'eux passe alternative-

ment sur la paire de fils de trame contigus, qui se trouve au milieu de celles sur lesquelles passe un fil de chaîne de la couche supérieure, puis sous les trois paires suivantes de fils de trame contigus. Les parties des fils de chaîne de la couche inférieure, qui passent sur une paire de fils de trame contigus, sont recouvertes par les fils de chaîne de la couche supérieure, qui passent sur cette même paire de fils de trame ainsi que sur les deux paires voisines. De même, les fils de chaîne de la couche inférieure, qui passent sous trois paires successives de fils de trame contigus, cachent les parties des fils de chaîne de la couche supérieure qui passent sous une seule paire de fils de trame contigus.

Les fils de chaîne sont serrés les uns contre les autres, sauf les deux fils 8 et 9, qui se trouvent au milieu de la largeur du ruban et dont l'espace qu'ils occupent a presque la même largeur que celui occupé par trois autres fils de chaîne contigus.

L'ardillon (non représenté), auquel l'une des extrémités du ruban décrit est destinée à être ancrée et qui se trouve au milieu de la largeur du ruban, peut ainsi se frayer un passage entre les deux fils de chaîne 8, 9 et entre deux paires consécutives de fils de trame contigus, sans endommager ni les uns ni les autres de ces fils. Vu que les paires de fils de trame consécutives sont relativement rapprochées les unes des autres, le ruban décrit permet un réglage fin de sa longueur active.

Le ruban de la figure 2 se distingue principalement de celui de la figure 1 par le fait qu'il présente, au milieu de sa largeur, une étroite partie 10, qui est occupée uniquement par des fils de trame 11. L'ardillon, auquel une extrémité du ruban est destinée à être ancrée, s'engage naturellement dans les espaces libres entre ces fils 11. Bien que ces fils 11 soient constitués par des segments, qui sont repliés en zigzag tout le long du ruban, d'un seul et même fil, identique à celui de la figure 1, ils sont groupés ici en triplets 12 de paires consécutives de fils contigus. Les paires d'un triplet 12 sont plus près les unes des autres que ne le sont les triplets entre eux.

La nature et le tissage des fils de chaîne 13 sont identiques à ceux de la figure 1. Toutefois, deux moyens sont prévus pour éviter que les fils de chaîne 13 ne s'étalent dans la partie 10 du ruban et pour conférer aux fils de trame de cette partie 10 une rigidité leur permettant de résister convenablement aux efforts de traction exercés sur eux par l'ardillon auquel une extrémité du ruban est destinée à être ancrée.

Le premier de ces moyens consiste en une paire de fils de chaîne 14 contigus, pleins, minces et raides, en matière synthétique, qui s'étend le

long de chacun des bords de la partie 10. Chacune de ces paires de fils 14 passe alternativement de l'un à l'autre côté des paires consécutives de fils de trame contigus.

Le second moyen réside dans le tissage particulier des deux fils de chaîne 15, 16 voisins des fils 14, de chaque côté de la partie 10. Le fil 15 passe successivement de l'un à l'autre côté des triplets 12 consécutifs et le fil 16 passe successivement de l'un à l'autre côté de chaque paire consécutive de fils de trame contigus. Les fils 15, 16 sont de même nature que les fils 13.

La forme d'exécution représentée à la figure 3 se distingue principalement de celle de la figure 2 par le fait que deux couches de fils de chaîne, de couleurs différentes, passent simultanément et de place en place d'un côté à l'autre de la trame. Le ruban présente de ce fait des segments 17, 18 de couleurs alternées.

Dans ce cas, les deux fils de chaîne 14 contigus, pleins, minces et raides, qui s'étendent le long de l'un et l'autre bord de l'étroite partie médiane 19 du ruban, passent, l'un, d'un côté, et l'autre de l'autre côté des paires successives 20 de fils de trame contigus 21, 22, qui, dans cette forme d'exécution, sont régulièrement espacées les unes des autres.

Dans la forme d'exécution représentée à la figure 4, le tissage est identique à celui de la figure 2. De part et d'autre de la partie centrale étroite 23 du ruban, il n'y a, toutefois, qu'un seul fil de chaîne 24, plein, mince et raide, qui passe successivement de l'un à l'autre côté des paires consécutives de fils de trame contigus. En outre, quelques fils de chaîne d'une zone centrale 25 du ruban ont sensiblement la même couleur que les fils de trame, de façon à camoufler ces derniers, qui occupent l'étroite partie 23; tandis que les fils de chaîne extérieurs, des zones 26 et 27, ont une autre couleur.

Le ruban de cette dernière forme d'exécution illustre une autre façon très simple d'en diversifier l'aspect.

Dans les quatre formes d'exécution représentées au dessin, la partie centrale du ruban où le tissage est moins serré s'étend, bien entendu, sur toute la longueur du ruban. Il est, toutefois, possible de limiter ce tissage particulier à la zone du ruban, qui est effectivement destinée à être ancrée à l'ardillon en question. A cet effet, il suffit de faire passer les fils de trame de cette zone du même côté de deux, trois ou quatre fils de chaîne se trouvant au milieu de la largeur du ruban ou entre les mêmes fils de chaîne de deux couches superposées. L'ardillon pourra alors passer à travers cette zone du ruban, en s'engageant entre les fils de trame et les fils de chaîne libérés de la trame, sans risquer d'endommager ni les uns ni les autres

de ces fils.

L'invention n'est évidemment pas limitée à la nature décrite des fils composant le ruban. Au lieu d'être faits en matière synthétique, une partie ou l'ensemble de ces fils peut consister en fibres naturelles, nues ou enrobées de matière synthétique.

La fixation d'une boucle avec ardillon à une extrémité du ruban selon l'invention ne présente aucune difficulté. Il suffit d'engager cette extrémité du ruban dans la boucle ou une partie de celle-ci, de la replier sur le reste du ruban et de la fixer à ce dernier, par exemple au moyen d'un ou de plusieurs rivets. Elle peut aussi y être fixée par soudage, couture ou collage. Si les fils du ruban et la boucle sont en matière synthétique, l'extrémité du ruban peut même être soudée directement à la boucle.

Lorsque l'invention est utilisée spécifiquement dans la fabrication de bracelets de montre, il n'est pas indispensable de limiter le tissage à chaque brin de bracelet individuel. On tissera, au contraire, une longue bande, dont la largeur sera un multiple de celle des brins du bracelet à fabriquer. De place en place, en travers de cette bande, on tissera de façon moins serrée, comme décrit ci-dessus, d'étroites parties dont l'écartement entre elles correspondra à la largeur des bracelets, puis on découpera ces derniers dans la dite bande, à la longueur voulue.

Si au moins le fil de trame est en matière synthétique, le découpage à la largeur des brins de bracelets peut être effectué avantageusement à chaud, par exemple par ultrasons. Cette façon de procéder assurera du même coup le soudage entre elles des extrémités des fils de trame le long des bords du bracelet.

Si, en revanche, le fil de trame est d'origine naturelle, le découpage en question devra être effectué mécaniquement. Ensuite, il faudra border les brins de bracelet par couture pour éviter l'effilochement. Cela est naturellement aussi valable pour les extrémités de ces brins.

Enfin, si les fils composant le ruban sont mixtes, c'est-à-dire s'ils sont composés d'une âme en fibre naturelle, par exemple en coton, gainée de matière synthétique, par exemple en PVC, le découpage pourra être effectué par haute fréquence, ce qui assurera du même coup le soudage entre elles des extrémités de ces fils.

La fixation des brins du bracelet aux anses de la boîte de montre peut s'effectuer de manière analogue à celles décrites ci-dessus à une boucle. Le brin de bracelet s'étendant de la boîte de montre à la boucle avec ardillon n'a naturellement pas besoin de présenter une étroite partie centrale tissée de façon moins serrée, si ce n'est pour sauvegarder la continuité de l'aspect du bracelet.

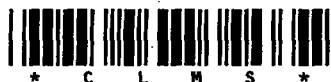
Revendications

1. Ruban tissé, notamment pour ceinture, lanière, sangle, anse de sac à porter, bracelet de montre, dont une extrémité est destinée à être ancrée à distance réglable à une boucle avec ardillon, ledit ruban comprenant des fils de trame (4,5;11;21,22) et des fils de chaîne (6-9;13;25) disposés respectivement dans le sens de sa largeur et de sa longueur et présentant dans une partie étroite (8,9;10;19;23) de sa largeur une zone destinée à être ancrée à la boucle dans laquelle le tissage est moins serré qu'ailleurs, caractérisé par le fait que les fils de trames sont des fils qui sont réalisés au moins partiellement en matière synthétique et par le fait qu'il est tissé de façon que les fils de trame soient réunis par paires de fils contigus par les fils de chaîne.
2. Ruban selon la revendication 1, caractérisé par le fait que les fils de trame (4,5;11;21,22) sont des fils pleins, entièrement en matière synthétique.
3. Ruban selon la revendication 1 ou 2, caractérisé par le fait que les fils de chaîne (6-9;13;25) sont composés de très fines fibres agglomérées et / ou légèrement torsadées.
4. Ruban selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé par le fait que dans la dite partie étroite du ruban, les fils de chaîne (8, 9) sont moins rapprochés les uns des autres que dans les autres parties du ruban.
5. Ruban selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que la dite partie étroite (10; 19; 23) du ruban n'est constituée que par les fils de trame.
6. Ruban selon la revendication 5, caractérisé en ce que de part et d'autre de la dite partie étroite (10; 19; 23) du ruban est tissé un fil de chaîne (24) ou une paire (14) de fils de chaînes contigus, ces fils de chaîne (14; 24) étant pleins, minces, raides et passant alternativement de l'un à l'autre côté des paires consécutives (20) de fils de trame (21, 22).
7. Ruban selon la revendication 6, caractérisé en ce que les fils de trame forment des triplets (12) de paires rapprochées de fils contigus, l'espace entre les triplets étant plus grand que celui entre les paires de fils contigus d'un triplet et en ce que les fils de chaîne (13) sont tissés en deux couches superposées, visibles chacune en partie sur l'une des faces du ru-

- ban, les parties des fils de chaîne de l'une de ces couches, qui sont visibles sur une face du ruban, passant du même côté de trois paires successives de fils de trame contigus et recouvrant les parties des fils de chaîne de l'autre couche qui passent de ce même côté de celle des paires de fils de trame qui se trouve entre les deux autres, tous les deux fils de chaîne de l'une ou l'autre des deux couches passant du même côté des trois mêmes paires de fils de trame, la ou les deux parties de fils de chaîne avoisinant celle de la même couche, qui passe du même côté de trois paires consécutives de fils de trame, passent de l'autre côté de la paire médiane de fils de trame.
8. Ruban selon la revendication 6 ou 7, caractérisé en ce que les deux fils de chaîne (15, 16), voisins des fils de chaîne pleins et minces (14), passent alternativement, l'un, (16), de l'un à l'autre côté de chaque paire consécutive de fils de trame, et l'autre, (15), de l'un à l'autre côté de chaque triplet (12) consécutif de fils de trame.
9. Ruban selon la revendication 7 ou 8, caractérisé en ce que les deux couches de fils de chaîne ont des couleurs différentes, les fils de chaîne d'une couche passant, de place en place (17, 18), d'un côté à l'autre de la trame.
10. Ruban selon la revendication 5 ou 6, caractérisé en ce que seuls quelques fils de chaîne (25), situés de part et d'autre de la dite partie étroite (23) du ruban, ont la même couleur que les fils de trame.
11. Ruban selon la revendication 1, caractérisé en ce que dans la zone du ruban destinée à être ancrée à une boucle avec ardillon, les fils de trame passent du même côté des fils de chaîne situés dans la dite partie étroite du ruban, au milieu de sa largeur.

Claims

1. A woven ribbon, especially for a belt, thong, strap, handbag handle or watch wristlet, one extremity of which is designed to be secured at an adjustable distance from a buckle with a tang, said ribbon comprising weft threads (4, 5; 11; 21, 22) and warp threads (6-9; 13; 25) disposed along the width and length thereof respectively and presenting in a narrow part (8, 9; 10; 19; 23) of its width at least one zone adapted to be secured to the buckle in which the weave is less closely woven than elsewhere, characterized by the fact that the weft



threads are threads which are at least partially composed of synthetic material and by the fact that it is woven in such a way that the weft threads are joined in pairs of adjacent weft threads by the warp threads.

2. A ribbon according to claim 1, characterized by the fact that the weft threads (4, 5; 11; 21; 22) are solid threads, entirely of synthetic material.
3. A ribbon according to claim 1 or 2, characterized by the fact that the warp threads (6-9; 13; 25) are composed of very fine fibre clusters and / or are slightly twisted.
4. A ribbon according to any one of claims 1 to 3, characterized by the fact that in said narrow part of the ribbon the warp threads (8, 9) are less close to one another than in the other parts of the ribbon.
5. A ribbon according to any one of claims 1 to 3, characterized by the fact that said narrow part (10; 19; 23) of the ribbon is only composed of weft threads.
6. A ribbon according to claim 5, characterized in that on both sides of said narrow part (10; 19; 23) of the ribbon there is woven a warp thread (24) or a pair (14) of adjacent warp threads, said warp threads (14; 24) being solid, thin and stiff and passing alternately from one side to the other of the consecutive pairs (20) of weft threads (21, 22).
7. A ribbon according to claim 6, characterized in that the weft threads form triplets (12) of close pairs of adjacent threads, the space between the triplets being larger than that between the pairs of adjacent threads of a triplet and in that the warp threads (13) are woven in two surimposed layers, each partly visible on one face of the ribbon, the parts of the warp threads of one of these layers, which are visible on one side of the ribbon, passing on the same side of three successive pairs of adjacent weft threads and covering the parts of the warp threads of the other layer which pass on this same side as that of the pairs of weft threads which are located between the two others, both two warp threads of one or other of the two layers passing on the same side of three same pairs of weft threads, the single or the two parts of the warp threads next to that of the same layer, which pass on the same side of three successive pairs of weft threads, pass on the other side of the median pair of weft threads.

8. A ribbon according to claim 6 or 7, characterized in that the two warp threads (15, 16) next to the solid and thin warp threads (14) pass alternately, the one (16) from one to the other side of each consecutive pair of weft threads, and the other (15) from one to the other side of each consecutive triplet (12) of weft threads.
9. A ribbon according to claim 7 or 8, characterized in that the two layers of warp threads have different colours, the warp threads of one layer passing, from place to place (17, 18), from one side to the other of the weft.
10. A ribbon according to claim 5 or 6, characterized in that only a few warp threads (25), situated on both sides of said narrow part (23) of the ribbon, have the same colour as the weft threads.
11. A ribbon according to claim 1, characterized in that in the zone of the ribbon to be secured to a buckle with a tang, the weft threads pass on the same side of the warp threads situated in said narrow part of the ribbon, in the middle of its width.

Patentansprüche

1. Gewebtes Band insbesondere für Gürtel, Riemen, Gurt, Henkel von Tragsäcken, Uhrarmband, von dem ein Ende dazu bestimmt ist, mit einstellbarem Abstand in einer Schnalle mit Dorn verankert zu werden, wobei dieses Band Schußfäden (4,5;11;21,22) und Kettfäden (6-9;13;25) aufweist, die in der Richtung seiner Länge bzw. seiner Breite ausgerichtet sind, und das in einem schmalen Teil (8,9;10;19;23) seiner Breite einen Bereich aufweist, der dazu bestimmt ist an der Schnalle verankert zu werden, in dem die Webung weniger dicht ist als anderswo, dadurch gekennzeichnet, daß die Schußfäden Fäden sind, die wenigstens teilweise aus Kunststoff bestehen, und daß es so gewebt ist, daß die Schußfäden von den Kettfäden zu aneinanderliegenden Fadenpaaren vereinigt sind.
2. Band nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß die Schußfäden (4,5;11;21;22) volle Fäden sind, die zur Gänze aus Kunststoff bestehen.
3. Band nach Anspruch 1 oder 2, dadurch gekennzeichnet, daß die Kettfäden (6-9;13;25) sehr feine Fasern sind, die verdichtet und/oder leicht verdreht sind.



4. Band nach einem der Ansprüche 1 bis 3, dadurch gekennzeichnet, daß die Kettfäden (8,9) im schmalen Teil des Bandes einander weniger angenähert sind als in den anderen Teilen des Bandes. 5
5. Band nach einem der Ansprüche 1 bis 3, dadurch gekennzeichnet, daß der schmale Teil (10;19;23) des Bandes nur von den Schußfäden gebildet ist. 10
6. Band nach Anspruch 5, dadurch gekennzeichnet, daß auf beiden Seiten des schmalen Teiles (10;19;23) des Bandes ein Kettfaden (24) oder ein Paar (14) aneinanderliegender Kettfäden eingewebt ist, wobei diese Kettfäden (14;24) voll, dünn und steif sind und abwechselnd von der einen auf die andere Seite aufeinanderfolgender Paare (20) von Schußfäden (21,22) passieren. 15 20
7. Band nach Anspruch 6, dadurch gekennzeichnet, daß die Schußfäden Dreiergruppen (12) aus einander angenäherten Paaren aneinanderliegender Fäden bilden, wobei der Raum zwischen den Dreiergruppen größer ist als der zwischen den Paaren aneinanderliegender Fäden einer Dreiergruppe, und daß die Kettfäden (13) in zwei übereinanderliegenden Lagen gewebt sind, die jede teilweise auf einer Seite des Bandes sichtbar ist, wobei die Teile der Kettfäden einer dieser Lagen, die auf einer Seite des Bandes sichtbar sind, von derselben Seite dreier aufeinanderfolgender Paare von aneinanderliegenden Schußfäden passieren und die Teile der Kettfäden der anderen Lage abdecken, der die von derselben Seite wie die Schußfadenpaare, die sich zwischen den beiden anderen befinden passieren, wobei beide Kettfäden der einen oder der anderen der beiden Lagen von derselben Seite von drei gleichen Paaren von Schußfäden passieren, wobei der Teil oder die Teile von Kettfäden, die sich jenem derselben Lage, die von derselben Seite von drei aufeinanderfolgenden Paaren von Schußfäden passieren, annähern, von der anderen Seite des mittleren Paares von Schußfäden passieren. 25 30 35 40 45
8. Band nach Anspruch 6 oder 7, dadurch gekennzeichnet, daß die zwei Kettfäden (15,16) die den vollen und dünnen Kettfäden (14) benachbart sind abwechselnd der eine (16) von der einen auf die andere Seite jedes aufeinanderfolgenden Paares von Schußfäden passiert, und der andere (15) von der einen auf die andere Seite jeder aufeinanderfolgenden Dreiergruppe (12) von Kettfäden passiert. 50 55
9. Band nach Anspruch 7 oder 8, dadurch gekennzeichnet, daß die beiden Lagen aus Kettfäden unterschiedliche Farben haben, wobei die Kettfäden einer Lage von Stelle zu Stelle (17,18) von einer Seite auf die andere des Schusses passieren. 5
10. Band nach Anspruch 5 oder 6, dadurch gekennzeichnet, daß nur einige Kettfäden (25), die beiderseits des schmalen Teils (23) des Bandes angeordnet sind, dieselbe Farbe haben wie die Schußfäden. 10
11. Band nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß die Schußfäden in dem Bereich des Bandes, der an einer Schnalle mit Dorn verankert werden soll, von der gleichen Seite der Kettfäden, die im schmalen Teil des Bandes angeordnet sind, in die Mitte seiner Breite passieren. 15 20

